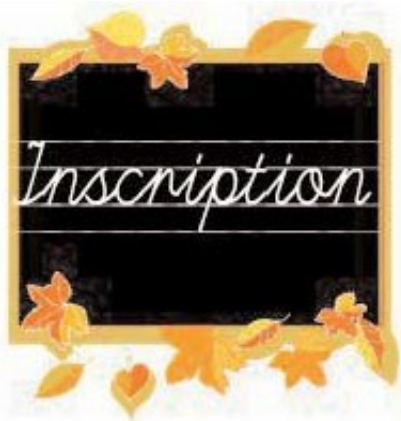




Ville de TREGUEUX
Service Enfance Jeunesse Education
02.96.71.31.54



Cadre réservé à l'administration

Nom :.....
Prénom :.....
Ecole :.....

S CE BA

N° d'enregistrement :

Madame, Monsieur,

Voici la fiche d'inscription de votre enfant à l'école et aux activités périscolaires et extra-scolaires, valable pour l'année scolaire 2018-2019.

Il s'agit d'une fiche d'inscription unique et commune à l'école, au restaurant scolaire, aux centres d'accueil périscolaires ainsi qu'au centre de loisirs.

Une facture globale par famille est éditée pour l'ensemble de ces services, dès le début du mois suivant. Afin de faciliter les démarches de paiement, le règlement des factures par prélèvement automatique est préconisé. Pour cela, il vous suffit de retourner un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'épargne (RICE). Pour un autre mode de paiement, se renseigner auprès du service Enfance Jeunesse Éducation.

La fiche d'inscription accompagnée des pièces suivantes est à remettre, entre le 8/01/18 et le 16/03/18, au service Enfance Jeunesse Education de la Mairie de Trégueux, sur rendez-vous auprès de Christine Leclerc au 02.96.71.31.54

Pièces à fournir

(apporter uniquement les originaux)

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé (éventuellement certificats médicaux si allergie)
- Dernier avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016) et montant de prestations familiales de la CAF
- 2 photos d'identité récentes portant la mention du nom, prénom et école de l'enfant au verso (uniquement pour les élèves du CP au CM 2 des écoles Jean Jaurès et Chanteclair) pour la confection du badge du restaurant scolaire
- 1 Relevé d'identité bancaire (RIB)





Fiche d'inscription individuelle Année scolaire 2018 / 2019

N° Allocataire C.A.F :

Cie d'assurance habitation et N° de responsabilité civile.....

Votre enfant a-t-il fréquenté la crèche municipale de Trégueux ? oui non

L'enfant a-t-il des frères et soeurs ? oui non

Enfant

Nom et prénom

Né(e) le à.....

Ecole (rentrée 18 / 19).....

Classe (rentrée 18 / 19).....

Parents

Nom et prénom du père :

Nom de jeune fille de la mère et prénom :

Adresse du domicile de l'enfant:

Profession et employeur du père :

Profession et employeur de la mère :

☎ Tél personnel :

Portable père :..... Portable mère :

Tél du lieu de travail : Père : Mère :

Courriel@.....

Situation de famille : Marié Vie maritale Veuf Divorcé Célibataire

Autorisations

Nom - Prénom - Qualité - N° de téléphone des personnes habilitées à venir chercher l'enfant à la fermeture du centre ou pendant les heures de restauration.....

.....

Je soussigné,Père, mère, tuteur de

Déclare exactes les informations portées sur les fiches d'inscription et sanitaire de liaison.

Autorise mon fils, ma fille à participer aux activités organisées par le centre, y compris pendant la pause du midi,

Autorise le responsable du centre à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant. En cas d'urgence vitale, les transports assurés par le SAMU se font obligatoirement vers l'hôpital Yves Le Foll.

Autorise la ville de Trégueux à utiliser une photo de mon fils, ma fille, pour la confection des cartes de restauration scolaire (écoles Jean Jaurès, Pasteur , Créac'h et Chanteclair, du CP au CM2)

◆ Je souhaite que mon enfant participe à l'aide aux devoirs (de 17h à 18h) Oui Non

◆ Mon enfant étant susceptible d'être pris en photo par le service Communication lors des différentes activités, j'autorise la parution de celles-ci dans les journaux municipaux. Oui Non



Fait à:

le:

Signature :



Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant la santé de l'enfant

1. Nom et tél. du médecin traitant :

2. Vaccinations (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant)

Vaccins obligatoires	Date des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Dt polio		Hépatite B	
		Rubéole-Oreillons-Rubéole	
Autres (préciser)			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

3. Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, **joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants** (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole		Varicelle		Angine		Rhumatisme articulaire aigu		Scarlatine	
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Coqueluche		Otite		Rougeole		Oreillons			
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		

ALLERGIES : Asthme Médicamenteuses Alimentaires Autres

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

(joindre un certificat médical d'un allergologue)

.....
.....
.....

INDIQUEZ CI-APRES : **Les difficultés de santé** (maladie, accident, crise convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...) en précisant les dates et **les précautions à prendre**.

.....
.....
.....

4. Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses dentaires, des prothèses auditives, etc. PRECISEZ

.....
.....

5. L'enfant est-il allergique au maquillage ? oui non

(activités périscolaires)

Concernant l'inscription dans une école publique, la ville inscrit votre enfant. Il sera ensuite accueilli, selon les places disponibles, dans l'établissement de votre secteur.

Si besoin, la Ville peut être amenée à proposer une autre école.

La Ville n'a pas le pouvoir de décision de la création de postes d'enseignants. Les enfants de 2 à 3 ans sont inscrits sur liste d'attente et accueillis selon les possibilités.

La Ville ne peut garantir l'accueil des enfants avant 3 ans.